

COMPTE-RENDU

Conseil de proximité Aubiers

Jeudi 25 février 2021

En visio-conférence et en présentiel au centre d'animation Bordeaux Lac



Etaients présents :

- 55 habitants connectés
- 12 habitants présents au centre d'animation Bordeaux Lac
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

- Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée
- Denis Rouillon, Chef de service Ville et Quartiers en Renouvellement, Direction de l'Habitat, Bordeaux Métropole
- Pierre Vaxelaire, Direction des espaces verts, Bordeaux Métropole
- Adrien Gros, Lynda Baylaucq, Aquitanis
- Karine Lacoste, Domofrance
- Pauline Legardien, Cellule concertation

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Je vous remercie d'avoir répondu présent à ce conseil de proximité, qui a été organisé pour renforcer la démocratie de proximité et aussi pour que les sujets du quotidien soient abordés. Bordeaux Maritime est composé de 5 secteurs donc il y aura 5 conseils de proximité (Aubiers, Ginko, Chartrons Nord, Bacalan, Bassins à flot).

J'aurais souhaité pouvoir organiser cette réunion en présentiel et à un horaire permettant au plus grand nombre de participer. Le contexte sanitaire ne nous permet pas de le faire à 100%. Quelques habitants n'ayant pas accès à internet sont tout de même réunis au centre d'animation pour assister à ce conseil, dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur.

Le programme de renouvellement urbain sera présenté. Un point sera également fait sur les réalisations et les projets des deux bailleurs sociaux, Aquitanis et Domofrance. En fin de réunion, une communication sur le périmètre de sécurité de la SAFT sera précisée.

Il est important de se projeter vers l'avenir, le mois de janvier a été difficile. Les effets de la crise générale sont accentués par ceux de la crise sanitaire (chômage, emploi, insertion des jeunes, accès à la culture, aux loisirs, aux sports...). La Ville de Bordeaux est mobilisée pour trouver des solutions, avec ses moyens et ses compétences.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont été meurtris par les drames qui se sont déroulés début janvier. Nous avons besoin de reprendre confiance dans notre capacité à passer une nouvelle étape.

POINT SUR LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

1. Projet d'ensemble

Nous avons construit le projet de rénovation du quartier selon différents objectifs. Tout d'abord, il s'agit de désenclaver et de mieux connecter le quartier avec les secteurs environnants par la réalisation de nouvelles voiries structurantes et la démolition de dalles. La priorité est également de faire des équipements, un vecteur d'attractivité et de mixité du quartier, notamment par la construction / démolition du groupe scolaire Jean Monnet et l'implantation de l'école de cirque de Bordeaux. En termes d'habitat, le foncier disponible permettra de construire de nouveaux logements diversifiés. Pour les logements existants, il s'agira à la fois de les réhabiliter et d'en résidentialiser une partie. Enfin, le développement économique doit être une priorité majeure pour ce quartier. Conforter et développer les activités économiques permettra d'une part de diversifier les fonctions du quartier aujourd'hui très résidentiel, et d'autre part de donner une vraie assise sur l'espace public aux immeubles d'habitat.

2. Equipements publics

Dans le projet, la priorité est donnée aux équipements scolaires à travers la construction-démolition du groupe scolaire Jean Monnet et la rénovation du groupe

scolaire Lac 2. Concernant spécifiquement le nouveau groupe scolaire des Aubiers, celui-ci aura une capacité de 20 classes contre 14 actuellement pour le groupe scolaire Jean Monnet. Les travaux démarrent ; la nouvelle école sera livrée en avril 2023. Une fois celle-ci terminée, nous démolirons l'actuelle école Jean Monnet.



Pour le groupe scolaire Lac 2, l'école maternelle a déjà été rénovée. L'école élémentaire le sera également. Nous profiterons de cette rénovation pour agrandir l'école élémentaire qui aura une capacité totale de 6 classes et 8 demi-classes, permettant de faire face au dédoublement de classes. Le réfectoire sera également repris et une salle polyvalente sera intégrée à l'équipement. Nous travaillons actuellement sur l'étude de programmation de l'équipement. Les travaux pourraient débuter au 1^{er} trimestre 2023, plus tôt si nous le pouvons.

Les équipements d'animation font également peau neuve. Il s'agit du centre d'animation pour lequel un nouvel emplacement est déterminé afin de doubler la surface actuelle (de l'autre côté du cours des Aubiers, à l'emplacement de l'ancien siège d'Aquitanis), et de la salle polyvalente qui prendra place dans les locaux de l'actuel centre d'animation. Nous travaillons actuellement sur les études de programmation qui permettront d'engager les études d'architectes. Le démarrage des travaux du nouveau centre d'animation est prévu en 2023. Pour la salle municipale, ce sera fin 2024.

Un local multi-sport a également vu le jour dans des locaux d'Aquitanis rue Gabriel Frizeau.

Concernant les équipements culturels, un nouvel équipement est proposé sur le quartier. En effet, l'école de cirque, actuellement à côté de la base sous-marine, est amenée à déménager sur le quartier. Cet équipement situé à proximité du tramway, permettra d'enrichir le projet pédagogique des écoles, et plus largement rayonnera pour l'ensemble des publics. L'étude de programmation est en cours.

La médiathèque, quant à elle, devra être rénovée et agrandie à terme.

Le pôle environnemental agrégeant les équipements autour de l'agriculture urbaine avec la ferme pédagogique prendra place sur la coulée verte ; cet équipement viendra renforcer le projet pédagogique des écoles.

Une nouvelle crèche est également prévue pour remplacer celle qui est sur la dalle de Domofrance sur la résidence du Lac.

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

J'habite dans le quartier depuis des années et à chaque fois qu'on appelle Aquitanis, on n'arrive pas à les joindre quand il y a des sinistres.

Lynda Baylaucq : Depuis quelques temps, l'agence est fermée au public en raison de la crise sanitaire. Toutefois, le public peut être reçu sur rendez-vous.

La question d'un local associatif peut-elle évoluer dans le projet ?

Denis Rouillon : Avec Aquitanis, la Ville de Bordeaux est en train de mettre en place un pôle d'insertion par le sport, dans lequel il est prévu d'accueillir différentes associations en lien avec le sport et l'insertion.

Qu'en est-il de l'agrandissement des espaces sportifs existants pour accueillir du public (ex : vestiaires) ?

Vincent Maurin : C'est une vraie question. Il est nécessaire de trouver un mode de fonctionnement avec le gymnase Aubiers-Ginko qui a été conçu pour les deux quartiers, notamment hors temps scolaire. La réorganisation de la vie associative avec ce gymnase est à prévoir. Il faudra aussi réfléchir à de nouveaux espaces en pied d'immeuble qui pourront être en lien avec les activités du city stade. Dans les deux groupes scolaires, il y aura des salles polyvalentes, qui joueront un nouveau rôle dans le cadre des activités scolaires, culturelles et sportives.

3. Aménagements publics

La refonte du projet sera l'occasion de faire des Aubiers un quartier mieux connecté. Un nouveau réseau de liaisons douces sera mis en place. Les aménagements projetés renforceront l'aspect « clairière » des Aubiers. Parmi les espaces publics créés, figurent l'espace d'entrée du quartier, la nouvelle place centrale du quartier, la démolition des dalles ainsi que de l'ancien siège d'Aquitanis, la valorisation de la plaine sportive et paysagère comprenant la coulée verte Lac/Ginko/Aubiers, en extension du parc Bühler.

Deux nouvelles voiries carrossables Nord-Sud seront créées afin de traverser le quartier tout en conservant la prairie. Dans le cadre du projet initial, il était prévu de transformer la rue des Français libres en voie verte, une fois le prolongement de la rue du Petit Miot réalisé. Il serait souhaitable de maintenir la rue des Français libres en voie empruntable par les voitures tout en donnant plus de confort aux vélos et piétons, de manière à éviter un report de circulation sur la rue du Petit Miot. La question se pose concernant la voie qui pourrait être créée au sud sur la friche Cracovie puisqu'elle est impactée par un périmètre de risque autour de la SAFT.

En termes de travaux, la rue des Genêts a été aménagée. L'équipe qui va concevoir tous les espaces publics sera prochainement retenue et les prochains travaux seront engagés au second semestre 2022 (23 M€ HT engagés par les collectivités).

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Que va devenir le squat de Cracovie ?

Vincent Maurin : Ce squat est sur un terrain appartenant au Port de Bordeaux, au niveau des anciennes voies ferrées desservant la SAFT et les Bassins à flot. Les services de l'Etat, la Métropole et le Port de Bordeaux doivent traiter cette question. La Ville est également impliquée pour trouver des solutions pour ces habitants. Quels parcours peut-on proposer à ces habitants tout en répondant à l'intérêt général ? Un travail de préparation de l'après-squat est nécessaire pour éviter un déplacement de squat.

La réhabilitation des logements consistera-t-elle à faire tomber des tours ?

Denis Rouillon : Entre la rue et les appartements, il peut y avoir jusqu'à 3 niveaux aux Aubiers. Il s'agit des alcôves, qui forment des dents creuses. L'objectif est de leur donner une vocation. Cela peut impliquer des démolitions de dalles. Il faut travailler sur une programmation économique pour implanter des activités. Des aménagements de rez-de-chaussée sont prévus par Domofrance du côté de la résidence du lac. Mais il n'y aura pas de démolition de logements.

Ces aménagements vont libérer des locaux économiques. Y aura-t-il un travail avec les acteurs de terrain ?

Vincent Maurin : On ne peut pas parler de renouvellement urbain sans aborder la question de l'emploi. Dans les locaux mis à disposition, il y aura une réflexion avec de nouvelles ressources économiques, autour de l'économie sociale et solidaire. Un travail avec la mission locale, la direction du développement social urbain, la direction du développement économique sera mis en place pour créer des appels à projets. Ce travail permettra aussi à des habitants intéressés d'y répondre. Ces derniers seront associés à l'évolution de ce dossier pour accompagner au mieux l'arrivée de nouvelles entreprises.

4. Jardins familiaux

Actuellement, les jardins familiaux sont situés le long des allées de Boutaut. Ils ont vocation à être relocalisés sur le quartier. Quinze parcelles sont sur le point d'être supprimées pour permettre la construction du nouveau groupe scolaire. Elles ont récemment été relocalisées au sud de Décathlon, au niveau de l'avenue des Français Libres. Un cheminement piéton a été créé le long du terrain de BMX pour permettre l'accès à ces nouvelles parcelles. Ces dernières seront mises à la disposition des habitants dans les prochaines semaines le temps de terminer les derniers aménagements.

Quant aux autres parcelles qui seront déplacées un peu plus tard, un recensement des sites d'implantation est en cours. Rien n'est arrêté. L'idée est de les positionner au plus près des habitations.

La rénovation de l'ensemble des espaces verts s'inscrit dans le cadre de l'opération globale d'aménagement des espaces publics. L'objectif est de renforcer le côté vert du quartier.

INTERVENTION DE DIDIER JEANJEAN

La nouvelle équipe municipale s'est saisie de la question des jardins familiaux par l'annonce d'un objectif clair : développer les jardins dans un objectif de proximité et de surface totale au moins équivalente.

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Les nouveaux jardins situés au sud de Décathlon sont inondés et inutilisables. Le conseil citoyen a émis des doutes par rapport à cet endroit. S'il y a un agrandissement des jardins à cet endroit-là, comment ça va se passer ?

Didier Jeanjean : Ces aménagements ont été réalisés avant l'arrivée de la nouvelle municipalité. Ce n'est absolument pas possible de jardiner à cet endroit, en l'état actuel des choses. Des solutions sont toutefois en train d'être mises en place pour remédier à ces problèmes.

Pierre Vaxelaire : Le problème vient du fossé qui est bouché. Des travaux sont en cours ce qui a permis de drainer une grande partie de l'eau présente. Il y aura également un apport de terre pour surélever le niveau. La situation ne devrait pas se reproduire.

Vincent Maurin : Nous souhaitons que ces jardins soient situés le plus près possible des habitations. Il faut également traiter les réseaux de fossés et notamment le petit canal qui passe au niveau de la ferme pédagogique pour éviter les inondations.

Le Bocal Local organise et accompagne les jardins familiaux des Aubiers. Un grand merci à Monsieur Jeanjean et aux équipes qui se sont mobilisés pour la suspension des projections précédentes. A l'heure actuelle, seules 3 parcelles sont exploitables parmi les 10 nouvelles récemment créées. L'association a alerté et demande l'arrêt de tout travaux. Il ne faut pas oublier que les jardins familiaux représentent 70 familles et que 35 familles sont sur liste d'attente.

Des familles sont en attente depuis longtemps pour avoir une parcelle de jardin. Il faudrait un peu plus de turn over dans l'attribution des parcelles. Un jardin ce n'est pas un CDI.

Vincent Maurin : L'attribution définitive d'un jardin pour un habitant est une vraie question. Il faudrait peut être réfléchir à des jardins partagés avec plusieurs utilisateurs d'un même jardin. L'attribution pourrait être aussi limitée dans le temps. Une troisième solution consiste à augmenter le nombre de jardins mis à disposition.

REALISATIONS ET PROJETS DES BAILLEURS SOCIAUX

1. Aquitanis

L'agence gère près de 4 000 logements sur 9 communes soit 80 résidences. Une quarantaine de salariés travaille chez Aquitanis (gardiens et personnel administratif) pour la gestion locative, le soutien aux associations du quartier, la livraison de nouvelles résidences.

Les grandes actions inscrites dans le programme de renouvellement urbain sont les suivantes :

- La salle multi sports a été intégralement réaménagée.
- La démolition de l'ancien siège va permettre de créer des locaux associatifs et un nouvel espace public.
- Un pôle économique d'insertion par le sport va être mis en place dans les anciens locaux de l'IFAID. Des travaux de programmation ont été réalisés en concertation avec les acteurs du quartier. En attendant l'avènement de ce projet, le site est en occupation temporaire par des structures qui bénéficient de prix modérés ; l'objectif est d'avoir une offre économique sur le quartier.
- Dans l'idée de désencombrer les socles des résidences des Aubiers et de libérer de l'espace, il est question de démolir une dalle de stationnement. Ce projet est pour 2024 ce qui laisse de la place aux concertations à venir. L'offre de stationnement sera reconstituée dans des conditions de sécurité plus importantes. La relocalisation en rez-de-chaussée des immeubles nécessitera un travail d'approfondissement.

2. Domofrance

Deux réhabilitations sont prévues :

- La résidence des Aubiers : il s'agit de retravailler l'image des bâtiments, de requalifier les entrées, en permettant une accessibilité de plain-pied, d'améliorer le confort d'usage des locataires, de réduire les consommations énergétiques, faciliter et sécuriser les interventions en exploitation et maintenance. Cette réhabilitation vise le label BBC rénovation et la certification NF habitat pour les 299 logements. Dans le détail, ce sont des travaux d'électricité et des travaux thermiques sur les portes d'entrées. Les parties communes seront également réhabilitées. La dalle du parking sera démolie pour révéler un potentiel d'alcôves, qui sera exploité pour intégrer des services et commerces. Le boulanger sera relogé dans ces nouveaux locaux. Une programmation complémentaire est à l'étude pour les logements en duplex inadaptés aux seniors. Il s'agit d'étudier la possibilité de créer des simplex. Domofrance est actuellement en plein processus de concertation. Le choix de l'architecte est en cours. Trois groupements ont été retenus, ils vont chacun proposer un projet. Un seul projet sera sélectionné fin 2021 pour un début des travaux en 2022. Un diagnostic pour le maintien à domicile des seniors, une concertation sur les activités tertiaires et une étude de sécurité prévention situationnelle ont été réalisés.
- La résidence du Lac : le développement économique est un axe de la réhabilitation avec le réinvestissement des rez-de-chaussées sur l'avenue de Laroque qui sont actuellement aveugles et qui vont accueillir un pôle de santé, une pharmacie et une supérette.



La résidentialisation avec l'aménagement de la dalle et l'adressage des immeubles sur rue sont prévus, tout comme la réhabilitation des parties communes et des façades, la mise en vente de 4 plots, la réouverture du stationnement au R-2 et sa sécurisation et des améliorations techniques ponctuelles dans les logements. La dalle sera fermée et privatisée pour les locataires du Lac. Un projet de plateforme comestible et de jardins partagés est à l'étude. La concertation est à l'œuvre. Les travaux seront réalisés courant 2022.

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Je tiens à remercier les deux bailleurs pour l'engagement qu'ils ont sur les chantiers éducatifs, qui permettent à des jeunes d'avoir un emploi durant les vacances scolaires. Concernant l'isolation thermique, elle doit être au cœur des débats avec les bailleurs, sans alourdir les charges des locataires. Sous quel délai ces travaux peuvent-ils être engagés ?

En termes de rénovation du bâti, aucune temporalité n'est indiquée. On pensait que dès 2020, il y aurait des premiers résultats et ce n'est pas le cas.

Il y a 5 ans, on a travaillé sur le projet dans le cadre des différentes concertations. Les présentations qui viennent d'être faites ne correspondent pas aux résultats des concertations. Il serait bien que les habitants soient au courant des changements. Nous, nous sommes restés sur l'ancien projet. Là, c'est un nouveau projet que je découvre.

Les relogements à Ginko ne sont pas possibles, ma maman a dû être relogée en raison de ses soucis de santé, et à Ginko, ce n'était pas possible, donc elle est à Saint Louis maintenant.

Adrien Gros : Les temporalités des réhabilitations sont différentes entre les deux bailleurs. Il y a quelques années, le patrimoine d'Aquitanis a fait l'objet de nombreuses interventions en termes d'isolation notamment. Des interventions dans les parties communes sont encore à mener. La démolition de la dalle n'est pas un sujet qui est ressorti de la concertation. C'était une demande forte de l'Etat, pour aller plus loin dans le traitement de l'insécurité et du cadre de vie. C'est maintenant qu'il va falloir échanger avec les habitants sur les usages (amélioration des accès, des halls, des cheminements...) tout en conservant du stationnement.

Lynda Baylaucq : On profite des livraisons pour favoriser les mutations chaque année pour les personnes qui souhaitent quitter les Aubiers pour des raisons de santé ou de composition familiale.

Karine Lacoste : Notre réhabilitation n'a pas commencé. L'amélioration du confort thermique est un axe fort du projet. Concernant la temporalité, un début des travaux en 2022 et une livraison en 2024.

Denis Rouillon : L'ANRU souhaite que ce quartier soit mieux connecté aux secteurs environnants, qu'il y ait plus de lisibilité des espaces. Dans ce cadre là, lorsqu'on a fait les premières concertations avec les habitants, on n'avait pas programmé la démolition de la dalle Aquitanis par exemple. C'est quelque chose qui est venu plus tardivement avec la pression de l'ANRU. En même temps, il était compliqué de végétaliser cette dalle. Il y a aussi des problèmes d'insécurité, d'affaissement au niveau du sol. Avec Aquitanis, des études comparatives ont été réalisées. Elles ont montré qu'il était plus intéressant de la démolir, ouvrant ainsi des espaces à l'arrière de la résidence des Aubiers. Il s'agissait aussi de recomposer le stationnement en cœur d'îlot et de donner la possibilité d'investir ces dents creuses pour des besoins résidentiels ou économiques.

Je suis locataire de la résidence du Lac. J'ai bien entendu qu'il y avait une réhabilitation (murs, sols, faïences) à la résidence des Aubiers mais pas pour la résidence du Lac. Qu'en est-il ?

C'est difficile d'avoir de la lisibilité sur le déroulé du projet en termes de temps et de réalisation des projets choisis. Vous parliez de pôle d'insertion par le sport, c'est effectivement un sujet qui est ressorti lors des concertations. Du jour au lendemain, on n'a plus eu d'informations. Et il y a deux semaines, on a eu une

réunion où il n'était plus question de ce pôle d'insertion. C'est très compliqué à suivre.

Adrien Gros : Jusqu'à présent, il s'agissait d'estimer les types de travaux à réaliser pour ce projet. Plateau urbain, c'est de l'attente.

Karine Lacoste : Concernant la résidence du Lac, il y a déjà eu deux réhabilitations en 2009 et 2014. Aujourd'hui, on intervient moins à l'intérieur des logements, mais plus sur la résidentialité des parties communes.

Qu'en est-il de l'insécurité suite aux évènements de fin 2020, des rodéos et des voitures abandonnées ?

Vincent Maurin : Le projet de réhabilitation de la cité est un tout : la végétalisation, les circulations, la rénovation des bâtiments, l'installation d'équipements publics nouveaux... Il y a aussi les questions d'insécurité, de vivre ensemble et d'apaisement de la rue. C'est pour cette raison que nous avons dénoncé la fermeture du commissariat. Nous sommes en discussion avec les services de l'Etat pour réfléchir à une présence policière pour la prévention et la répression à la hauteur des besoins de tranquillité publique dans ce quartier. Tout ceci s'inscrit dans une globalité. Nous n'avons pas parlé de propreté et vous savez que cette question nous préoccupe comme elle préoccupe de nombreux habitants. Nous travaillons avec les services de la métropole, les bailleurs et la régie de quartier pour être plus efficace pour l'enlèvement des voitures épaves, des encombrants, pour que le cadre de vie soit amélioré. Cela peut se faire rapidement si un travail de sensibilisation des habitants et des salariés est mis en place.

Commissaire Krust : Le bureau de police n'a jamais fermé et ne fermera pas. Il est même accompagné par le centre de prévention loisirs jeunes. Deux entités rue Charles Tournemire accueillent toujours du public. Il n'y a eu aucune rupture d'accueil. Lorsque le dispositif de quartier de reconquête républicaine a été mis en place en 2019, une unité spécialement dédiée au quartier Bordeaux Maritime, composée de 11 fonctionnaires pour la voie publique, a vu le jour. Une unité spécialisée dans les stupéfiants, composée de 6 officiers de police judiciaire, a également été créée à ce moment-là. Deux interpellations ont notamment eu lieu à Bacalan et au pied du pont d'Aquitaine. Les groupes de sécurité de proximité travaillaient jusqu'à 18h et maintenant, ils travaillent jusqu'à minuit, tous les jours de la semaine, samedi et dimanche inclus. J'ai conscience que la gravité des évènements du mois de janvier nous a tous touchés et que le quartier est fragile en termes de sécurité. Toutefois, on continue à s'y atteler.

Je ne voyais plus l'équipe du commissariat en place. Une partie de l'équipe est partie ailleurs. Je déplore ça. Quand une équipe travaille au sein d'un quartier difficile, c'est à la longue qu'il y a des résultats. Ils ont fait un travail colossal, ils sont allés à la rencontre des habitants. C'est dommage de casser cette dynamique. S'il y a une autre équipe qui revient, il faut refaire le travail de proximité. Il y a des jeunes difficiles ici, mais on cherche de l'humain.

Commissaire Krust : Je comprends que le fait que Monsieur Masson ait disparu du paysage des Aubiers car il a aspiré à de nouvelles fonctions chagrine un peu mais il y a d'autres relais qui subsistent : le délégué cohésion police-population notamment.

AMENAGEMENT DE LA FRICHE CRACOVIE ET ZONE SAFT

Au sud du quartier l'entreprise SAFT fabrique des batteries et utilise à ce titre certains produits chimiques. Avec les nouvelles réglementations en matière d'établissement classé, la SAFT a réalisé une évaluation des risques liés à son activité industrielle en lien avec les services de l'Etat. Cette étude a permis à la SAFT et aux services de l'Etat de mieux comprendre les risques industriels et technologiques. Ces risques n'ont pas augmenté par rapport à ce qu'ils étaient il y a plusieurs années, mais par contre ils sont mieux connus et donc mieux gérés. Le Préfet a envoyé à la collectivité un préporter à connaissance lié à un premier périmètre de risque autour de la SAFT début 2019. Nous avons reçu l'été dernier le porter à connaissance informant du périmètre de risque définitif. C'est ce que vous voyez ici en orange.



DDTM de la Gironde
Service d'Aménagement Urbain
Service Risques et Gestion de Crise

Département de la Gironde
PAC SAFT - Commune de Bordeaux



Légende

Commentaire

Sources : DDTM 33
Références : 60 Topo 2014 © IGN - Paris - Reproduction interdite protocole ISN/MEDDE 2012
Direction Départementale de la Mer et de la Pêche de la Gironde - 04 administrative - Rue Jules Ferry - BP 90 - 33 090 BORDEAUX Cedex

Ce périmètre correspond à la zone à l'intérieur de laquelle la diffusion d'effets de nature toxique est possible en cas d'incident industriel. C'est pourquoi, à l'intérieur de ce périmètre, toute construction sera interdite et la zone sera fermée au public de manière permanente. En dehors de la zone orange, il n'y a pas de danger pour la santé. Ce périmètre s'arrête où démarre la prairie.

Avec cette nouvelle information du préfet, le projet d'aménagement de la friche a dû évoluer. Initialement, la réalisation de plusieurs centaines de nouveaux logements était prévue. Avec la connaissance du risque, un corridor écologique sera réalisé à l'intérieur du périmètre de risque. En dehors de ce périmètre, ce sera plutôt de l'activité économique.

D'ailleurs, il est prévu d'implanter la nouvelle caisse primaire d'assurance maladie qui déménagera du Grand Parc et une zone d'activités économiques pour la partie restante vers la place Latule.

Pour la CPAM, celle-ci sera implantée juste en face de l'arrêt de tramway Cracovie. Les travaux démarreront en fin d'année 2021 pour une livraison début 2024.

Sur le site de la participation de Bordeaux Métropole, les différents éléments du projet de renouvellement urbain Aubiers Lac sont disponibles ; ceux qui viennent de vous être exposés le seront également et il est possible de réagir sur ce site : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Veillez nous excuser de ne pas avoir pu approfondir chacune des questions mais le temps est contraint avec les horaires du couvre feu. Peu de personnes n'ont pas pu prendre la parole. Une question liée à l'accompagnement à la scolarité n'a pas pu être traitée. Nous y reviendrons dans le cadre de l'organisation associative en lien avec les deux groupes scolaires qui seront rénovés. La question de la Poste a été posée. Nous sommes en discussion avec la Poste et la préfecture pour obtenir le retour le plus rapidement possible du service public postal dans la cité. C'est une question difficile et douloureuse pour les habitants.

Je tiens à vous remercier pour votre participation. Je reconnais bien la cité des Aubiers du franc-parler, de l'exigence et en même temps des arguments qui sont l'expression de la vraie vie. Il est important que les décideurs politiques et les responsables des institutions publiques aient le retour direct des habitants. Nous nous reverrons avant l'été sur une nouvelle réunion.

Le conseil citoyen est un peu en sommeil mais il est question de le relancer avec toutes les bonnes volontés.

N'hésitez pas à rejoindre nos permanences. Les élus de la Ville de Bordeaux seront à votre disposition deux fois par mois sur des permanences au cœur de la cité ainsi que les services de la mairie de quartier.

DATES (à ce jour)	PERMANENCES
Mardi 2 mars 9h-12h	Mairie de quartier <i>Toute question sur la vie du quartier</i> Etat civil <i>sauf cartes d'identité, passeports et cartes de transports</i>
Mercredi 3 mars 9h-12h	Mairie de quartier <i>Toute question sur la vie du quartier</i> ARPE <i>Accueil parents-enfants</i>
Samedi 6 mars 10h-12h	Tiphaine Ardouin et Camille Choplin <i>Elues Ville de Bordeaux – vie associative</i>
Mardi 9 mars 9h-12h	CCAS Médiateurs sociaux
Samedi 13 mars 10h-12h	Conseil citoyen du Lac
Mardi 16 mars 9h-12h	Mairie de quartier <i>Toute question sur la vie du quartier</i> Etat civil <i>sauf cartes d'identité, passeports et cartes de transports</i>
Samedi 20 mars 10h-12h	Olivier Escots et Isabelle Faure <i>Elus Ville de Bordeaux - handicap et discrimination</i>
Mardi 23 mars 9h-12h	Mairie de quartier <i>Toute question sur la vie du quartier</i>

	Médiateurs sociaux
Et sur rendez-vous	Vincent Maurin 05 24 57 68 24 vincent.maurin@mairie-bordeaux.fr

Fin de séance